

LETTRE D'INFORMATION

REGARDS : 26/2015-2016

SOMMAIRE

1. Les séminaires

2. Manifestations

3. Appels à communications

4. Publications

5. Informations diverses

1. Les séminaires

- Lundi 7 mars 2016, 14h00 - 16h00, salle polyvalente

Séminaire doctorant

M. Bane présentera un texte intitulé "Le pilotage de la RSE". A cette occasion, la discussion portera sur la grille analytique et la problématique développée dans la thèse. Le texte sera discuté par Yulia Altukhova.

Mme Ndiaye nous exposera les travaux qu'elle a menée dans sa thèse intitulée : "étude comparée des stratégies de développement durable en Afrique Subsaharienne basées sur la valorisation d'une agro-ressource spécifique: le cas de la spiruline". La discussion portera à la fois sur la problématique mais également sur son traitement et les résultats de thèse.

- Lundi 14 mars 2016, 14h00 - 16h00, salle polyvalente

Séminaire santé, économie sociale

Samia Benallah et Jean-Paul Domin présenteront un texte intitulé « Travailler à l'hôpital public nuit-il gravement à la santé ? Une estimation à partir de l'enquête conditions de travail »

- Lundi 21 mars 2016, 14h00 - 16h00, salle polyvalente

Séminaire développement durable

Charlotte Lamothe et Elodie Brule-Gapihan qui feront une présentation relative à l'enquête qu'elles mènent sur les agriculteurs du Grand Est pour comprendre les moteurs et freins à la transition en circuits courts

- Lundi 21 mars 2016, 16h00 -18h00, salle polyvalente

Séminaire Institutionnalismes

Christian Barrère et Cyril Hédoïn

2. Manifestations

- **Transmis par Yulia Altukhova**

Séminaire Développement durable et économie de l'environnement

Payments for Ecosystem Services to conserve biodiversity in the South: effective and fair?

Tuesday April 5th 2016, from 12:30 to 2:00 pm

[Esteve Corbera](#) (UAB)

Discussant: [Yann Laurans](#) (IDDRI)

[click here to register](#)

At Reid Hall - 4, rue de Chevreuse - 75006 Paris (M° Vavin)

In the face of continuing biodiversity loss, the perceived partial failure of traditional environmental approaches, and the decrease in public funding, governments, NGOs and donor agencies have increasingly called for implementing new and innovative mechanisms to finance conservation. One of these instruments are Payments for Ecosystem Services (PES), which aim at connecting "suppliers" of ecosystem services, e.g. farmers who would refrain from deforesting or poaching, with "buyers" who would pay for such services, for instance private companies interested in the maintenance of water quality and quantity flowing to their plants (e.g. hydropower companies). Seen as more direct instruments, PES allegedly raise necessary financial flows for conservation and provide strong economic incentives to modify practices harmful to biodiversity.

But are those instruments really efficient to tackle issues of deforestation and biodiversity loss? And are they fair, and not disruptive in rural contexts in the global South? After more than 10 years of scientific research, pilot projects, national programmes and strong donor support, what is the evidence out there? These are important policy-relevant questions to be discussed during this session with all actors interested in designing, implementing and evaluating such policy instruments. After providing a synthesis of the diversity and goals of existing PES initiatives, as well as of their associated conflicting narratives, the talk will review evidence related to environmental effectiveness and social fairness of PES initiatives in different contexts of the global South. The discussion will outline possible avenues of future research that can enhance the evidence base on PES, which should in turn help better inform those interested in promoting or challenging incentive-based conservation.

This session will extensively draw on existing field evidence and experience of the speaker, and particularly on the findings generated by the EU-Biodiversa [Project INVALUABLE](#), coordinated by IDDRI, in which **Esteve Corbera** was a co-leader.

Esteve Corbera is a Senior Researcher at the Institute of Environmental Sciences and Technology (ICTA), Universitat Autònoma de Barcelona (UAB, Spain). His research focuses on the governance of land-use management options for climate mitigation across scales, including analyses of climate-policy and biodiversity conservation related instruments, such as Payments for Ecosystem Services (PES), Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation (REDD+) and carbon offset projects, and more recently also of large-scale agriculture for biofuels production. Most of his fieldwork has been conducted in Mexico, and more recently in Tanzania and Argentina. His research has been published in over 50 peer-reviewed scientific outlets and he was both a lead and a co-author in the 5th Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). Esteve co-leads the Laboratory for the Analysis of Socio-Ecological Systems on Globalised World (LASEG) at ICTA-UAB.

Yann Laurans is the director of IDDRI's Biodiversity programme. An environmental economist, he works on relations between economic valuation and decision-making in the field of nature or water public policies. In the early 1990's, he started with research on economic modelling of climate change negotiations, and then turned to cost-benefit analysis for environmental policies: benefits of combating eutrophication, costs of sea-level rise, quantification of ecological services from wetlands in France, valuation in the context of the Water Framework Directive, etc. His most recent works deal with the use of economic valuation for biodiversity decision-making, local benefits from protected areas, payments for ecosystem services, coral reefs and wetlands economics.

This session will be held in English without interpretation.

Please also note that IDDRI conferences are recorded and then available on IDDRI's and TerreTv's websites.

- **Transmis par Samia Benallah**

----- Message transféré -----

Madame, Monsieur,

En 2016, la Caisse des Dépôts fête son bicentenaire. A cette occasion, la Direction des retraites et de la solidarité organise, à Paris, le 9 juin, un Forum Retraite sur le thème « Demain tous (bi)centenaires ? ». Elle organise également, en collaboration avec l'Institut CDC pour la recherche, un séminaire scientifique, qui se déroulera, à Paris, le 11 octobre 2016.

Ce séminaire a pour objectif de :

- faciliter les discussions et les échanges théoriques et empiriques entre chercheurs venus d'horizons différents sur les questions de retraite, de vieillissement et de protection sociale,
- assurer la promotion des jeunes chercheurs s'intéressant à ces sujets,
- faire émerger des sujets et des réflexions et d'identifier de nouveaux travaux à mener dans ces domaines,
- et encourager des collaborations entre chercheurs.

Nous lançons un appel à communication (voir détails en pièces jointes).

Un résumé indiquant votre intention de soumettre une contribution est attendu avant le 30 avril 2016.

La date limite d'envoi des contributions complètes est le 30 juin 2016.

N'hésitez pas à diffuser largement cet appel auprès de vos réseaux.

Pour tout complément d'information, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante etudesdrs@caissedesdepots.fr ou contacter Laurent Soulat au + 33 (0)1 58 50 83 60.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration à la réussite de l'édition 2016 du séminaire scientifique de la Caisse des Dépôts.

Cordialement,

Isabelle Bridenne et Laurent Soulat

3. Appels à communications



4EMES JOURNEES INTERNATIONALES DE RECHERCHE

GESTION DES ENTREPRISES SOCIALES ET SOLIDAIRES (GESS)

5 décembre 2016, Le Mans

Chaire ESS Laboratoire GAINS-ARGUMANS

Université du Maine

En partenariat avec le Projet ICSEM International Comparative Social Enterprise Models

Les Journées internationales de recherche Gestion des Entreprises Sociales et Solidaires (GESS) ont été initiées en 2013 et organisées successivement dans les universités de Paris- Est Marne-la-Vallée et Blaise Pascal Clermont- Ferrand. Ces journées ont pour vocation première de présenter des travaux de recherche en gestion centrés sur les entreprises de l'Economie sociale et solidaire telle que celle-ci est définie en France par la Loi du 31 juillet 2014 en tant que forme d'entreprise

particulière qui se distingue par une gouvernance participative et des modalités très spécifiques de distribution de ses excédents. La prochaine édition de GESS aura lieu le 5 décembre 2016 à l'Université du Maine sous l'égide du laboratoire Gains/Argumans et de la Chaire ESS de l'Université du Maine.

Les Journées GESS sont ouvertes à tous types de contributions, qu'il s'agisse de travaux théoriques, d'études de cas, de monographies, d'analyses comparatives, etc. dans une perspective qui peut être aussi bien locale que nationale ou internationale. Les précédentes éditions des journées GESS ont respectivement mis en avant les problématiques des outils de gestion, de l'organisation du travail et des tensions paradoxales dans les entreprises de l'ESS. Ces 4èmes journées entendent s'inscrire dans la continuité de ces questionnements. Nous ne souhaitons pas orienter trop précisément les propositions vers un thème ou un concept fédérateur, mais nous préférons rappeler, à titre de balises, quelques-unes des problématiques qui nous apparaissent essentielles vis-à-vis de l'ESS : celles de la performance globale, de l'innovation sociale, du développement des entreprises sociales et des interfaces entre l'ESS et d'autres formes d'organisations présentant des caractéristiques et des valeurs communes. Nous souhaitons également que ces 4èmes journées s'ouvrent à des travaux issus d'autres disciplines des SHS (sociologie, économie, droit, histoire, géographie, etc.) qui sont susceptibles d'apporter un éclairage complémentaire aux apports plus spécifiquement basés sur les outils et les problématiques de la gestion qui ont caractérisé les premières éditions.

Depuis les travaux fondateurs de Carroll dans les années 1970, la question de la performance globale n'a cessé d'inspirer des travaux qui montrent notamment son étroite articulation, à partir de la fin des années 1980, avec la notion de développement durable et, pour l'ESS, avec celle d'utilité sociale. Cette réflexion a inspiré des démarches opérationnelles associant étroitement les entreprises de l'ESS comme celle du bilan sociétal élaboré dans les années 1990 par le CJDES en collaboration avec Michel Capron. La richesse de la réflexion menée depuis une quarantaine d'années sur la notion de performance globale laisse cependant sans réponse univoque la question des indicateurs et des outils propres à rendre compte de cette performance. S'agissant des entreprises de l'ESS, se pose notamment de manière récurrente la question fondamentale de déterminer dans quelle mesure leur performance peut équitablement être mesurée avec des outils qui sont en général construits en référence aux modalités de fonctionnement de l'entreprise de capitaux ou si elle implique d'élaborer des outils spécifiques au risque de rendre plus difficile la comparaison de cette performance avec celle des autres formes d'entreprises.

Depuis une vingtaine d'années, les travaux portant sur l'innovation sociale ont nourri la réponse à cette question en soulignant d'une part la capacité des entreprises de l'ESS à combiner de manière originale des ressources marchandes et non marchandes, monétaires et non monétaires, pour répondre à des besoins sociaux, souvent en lien avec des politiques publiques, d'autre part leur aptitude à mettre en oeuvre des démarches participatives et inclusives rassemblant une grande variété d'acteurs et générant toutes sortes d'externalités positives, notamment au niveau des territoires. Cette réflexion sur l'innovation sociale a été assez rapidement et fréquemment articulée avec le concept d'économie sociale, notamment au Canada par le CRISES (Centre Interuniversitaire sur les innovations sociales), et davantage encore avec celui d'entreprise sociale qui est apparu dans les années 1990 presque simultanément en Europe à travers le réseau EMES et aux Etats-Unis sous l'influence de quelques grandes universités comme Harvard. Cet intérêt pour des modèles d'entreprises qui rejoignent souvent largement celui de l'ESS s'inscrit dans la continuité de problématiques existant de longue date, notamment chez Desroche et ses « interfaces » dans les années 1970, ou même chez Gide et ses institutions de progrès social au début du XX^e siècle. Il conduit à renouveler ou enrichir certaines analyses plus traditionnelles de l'ESS au risque de générer des tensions entre des modèles qui s'inspirent parfois de logiques très différentes.

Les 4èmes journées GESS accueillent toute proposition de contribution qui s'inscrit dans ces

problématiques très générales concernant les entreprises de l'ESS sans pour autant limiter leur champ d'intérêt aux travaux portant sur ces questions. Les doctorants travaillant sur l'ESS sont particulièrement invités à adresser une proposition de contribution. Les propositions soumises doivent comporter 2 à 3 pages incluant une brève présentation des auteurs et précisant la question de recherche principale, les éléments de cadrage théorique et la méthodologie utilisée. Une bibliographie indicative, incluant les principales références mobilisées, complétera cette présentation. L'évaluation des propositions se fera sur la base de ces différents éléments et en fonction de la cohérence d'ensemble de la conférence.

Les propositions sont à adresser par voie électronique à eric.bidet@univ-lemans.fr en fichier attaché au format word et en indiquant dans l'objet « GESS 2016 ».

Calendrier

Date limite de remise des propositions : **31 mai 2016**

Avis du comité scientifique : **septembre 2016** Envoi des communications complètes : **15 novembre 2016**

Date des 4èmes journées GESS : **5 décembre 2016**

Frais d'inscription

Enseignants-chercheurs et inscriptions individuelles : **40 euros**

Doctorants et étudiants hors Université du Maine : **20 euros**

Inscriptions au titre de la formation continue :

150 euros

Contact : eric.bidet@univ-lemans.fr

Comité scientifique local des 4èmes Journées GESS (Université du Maine, ARGUMANS)

Eric Bidet, Olivier Boned, Nathalie Fleck, Christine Gonzalez, Thierry Jolivet, Christophe Maurel, François Pantin, Laurent Pujol

Comité scientifique SHS

Valérie Billaudeau, communication, ISTIA- Université d'Angers, ESO

Emmanuel Bioteau, géographie, Université d'Angers, ESO

Jacques Defourny, économie, Université de Liège, CES

Erika Flahault, sociologie, Université du Maine, ESO

Pascal Glémain, économie/gestion, Université de Rennes 2, CIAPHS

Comité scientifique permanent des Journées GESS

Amina Bécheur, Université Paris-Est, IRG **Eric Bidet**, Université du Maine, Gains- Argumans

Pascale Chateau Terrisse, Université Paris-Est, IRG

Pénélope Codello, HEC Montréal

Claire Edey Gamassou, Université Paris-Est, IRG

Cécile Fonrouge, Université Paris-Est, IRG **Xavier Hollandts**, Kedge Business School **Christophe**

Maurel, Université du Maine, Gains-Argumans

François Pantin, Université du Maine, Gains- Argumans

Valérie Pallas Saltiel, Université Paris-Est, IRG

Anne Pezet, HEC Montréal

Laurent Pujol, Université du Maine, Gains- Argumans

Samuel Sponem, HEC Montréal

Julie Tixier, Université Paris-Est, IRG

Viet Ha Tran Vu, Université de Picardie **Bertrand Valiorgue**, Université d'Auvergne **Martine**

Vézina, HEC Montréal

Rappe

I des précédentes Journées GESS

3èmes Journées GESS, décembre 2015, Université Paris Est, Institut de Recherche en Gestion

2èmes Journées GESS, décembre 2014, Université Clermont/Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management

1ères Journées GESS, décembre 2013, Université Paris Est/Institut de Recherche en Gestion

Sécurité sociale et écologie au 21ème siècle

Colloque international organisé par le LCSP Paris 7 Diderot

30 et 31 mai 2016

Appel à communication

Dans la débâcle économique présente, nous héritons des luttes de classes passées d'un trésor : les institutions de la *sécurité sociale* (maladie, retraite, chômage, famille). En France, nous fêtons les soixante dix ans de l'ordonnance du 4 octobre 1945 prévoyant la création d'un réseau coordonné de caisses et la loi du 22 mai 1946 posant le principe de la généralisation de la sécurité sociale à l'ensemble de la population.

Loin d'être marginalisées comme on le dit parfois, ces institutions pèsent pour près du quart de la valeur économique, dans les principaux pays d'Europe de l'Ouest (Source : OECD / Social Security Expenditures Database). Elles sont d'une importance cruciale pour qui ne possède pas des moyens suffisants pour se prémunir contre les accidents de la vie. Bien que la tendance à l'étatisation – en particulier pour la famille et la santé – soit manifeste, la sécurité sociale pourrait assurer, sans recours à l'Etat, un bien public dont chacun et chacune peut jouir, sans avoir rien à vendre. Elles reconnaissent une valeur économique non capitaliste à des personnes et à leur travail : le travail des soignants, des chômeurs, des retraités, des parents...

La sécurité sociale a évolué et doit encore évoluer. Ne peut-on étendre encore les institutions de la sécurité sociale ? Toutefois les mouvements politiques et syndicaux allant dans ce sens ne peuvent plus faire l'impasse sur la réalité de la crise écologique que nous connaissons. De même les mouvements d'écologie politique gagneraient à reconnaître le potentiel d'émancipation propre à la sécurité sociale.

Un argument souvent entendu est qu'une condition nécessaire à son financement est la croissance la plus forte possible de la valeur économique, laquelle se trouve être une des causes structurantes de la dégradation écologique... Que serait une sécurité sociale dans une société sans croissance ? Pour la plupart des économistes, une décroissance ne peut pas se comprendre autrement que comme une récession. Ne pourrait-on pas envisager à la fois sobriété écologique et hauts niveaux de sécurité sociale ? Le débat mérite à nos yeux d'être repris à nouveaux frais.

L'écologie politique participe quant à elle trop souvent à la perte de sens historique de la sécurité sociale. Alors que le vocabulaire de la « charge sociale » s'est largement imposé, et que la sécurité sociale est présentée comme une dépense qu'il s'agirait de réduire au nom de la compétition économique, certaines propositions écologistes soutiennent cette perspective, notamment celles en faveur de mesures fiscales « vertes » de type écotaxe dont il faudrait attendre un « double dividende » : réduire les émissions polluantes et diminuer les cotisations sociales pour favoriser l'emploi sans changer le volume des « prélèvements sociaux ». Les travailleurs ne sont-ils pas alors, comme par le passé, sommés de réduire leur « coût » ?

Comment sortir de l'impasse ? Quels sont les liens entre écologie et sécurité sociale ? Cette question engage une réflexion pluridisciplinaire touchant l'histoire, la sociologie, l'économie et bien d'autres disciplines. Elle pose des questions théoriques sur le statut de la valeur. Elle appelle également des réflexions de la part d'acteurs historiques de la sécurité sociale. Peut-on sur la base de son fonctionnement tracer un chemin pour une sobriété écologique ? La sécurité sociale recèle-t-elle un potentiel révolutionnaire qui puisse être mobilisé à nouveaux frais ?

Nous appelons à un large débat sur ces questions, à nos yeux essentielles.

Février 2016

Conseil scientifique : Fabrice Flipo (LCP, Paris 7), **Bernard Friot** (IDHES, Paris 10), **Corinne Gobin** (GRAID, ULB), **Mathieu Grégoire** (IDHES, Paris 10), **Jean-Paul Higele** (2L2S, Univ de Lorraine), **Frédéric Pierru** (CERPAS, Lille 2)

Calendrier et modalités de réponse

L'appel à communications est ouvert et une sélection des propositions sera réalisée par le comité scientifique.

Les étapes sont les suivantes :

1. Date limite de rendu des propositions de communications : 20 mars 2016

2. Un résumé de 500 mots maximum doit être soumis en français ou en anglais, **adressés à fabrice.flipo@telecom-em.eu**

3. Le résumé comprendra : le nom de(s) auteur(s), le titre de la proposition, le thème auquel la proposition se rattache (si c'est le cas), le résumé lui-même.

A la suite du résumé, mentionner l'adresse et statut de(s) auteur(s), son organisation et l'adresse e-mail ; et enfin le nom de l'auteur avec lequel correspondre, si la proposition est collective.

Notification de décision du comité scientifique : 31 mars 2016

4. Publications

- Roux D., El Euch Maalej M. et Boyer J. (2016), Les jugements critiques du luxe : une approche par la légitimité, *Décisions Marketing*, 82, avril-juin, à paraître.
- Borel S., Guillard V. et **Roux D.** (2016), Processus de cession d'objets sur internet : une analyse par la socialité des acteurs, *Actes du 32ème congrès de l'Association Française de Marketing*, Lyon, 18-20 mai.
- Nabec L. et **Roux D.** (2016), Se défendre face aux professionnels du marché : une analyse par la notion de compétence du consommateur, *Actes du 32ème congrès de l'Association Française de Marketing*, Lyon, 18-20 mai.

5. Informations diverses

L'ANRT vient de valider le projet de thèse CIFRE de Maxime Thorigny